

Identification de l'organisme qui passe le marché : SYMEVAD, 3, rue Jules Ferry à Courcelles les Lens BP 70071, 62252 Hénin Beaumont cedex

Objet du marché : Campagnes radiophoniques d'information et de communication sur le territoire du SYMEVAD.

Durée du marché : Le marché prend effet au 1er janvier 2010 pour une durée d'un an. A l'issue, il peut faire l'objet de deux reconductions expresses d'une durée d'un an chacune, soit une durée totale maximale de trois ans.

Procédure de passation : Procédure adaptée. Cette procédure permet au pouvoir adjudicateur de négocier avec les candidats.

Modalités d'attribution : Le marché est un marché à bons de commande. Chaque année, le SYMEVAD pourra commander entre trois et sept campagnes.

Le DCE est téléchargeable gratuitement sur la plateforme achatpublic.com

La personne publique admet les candidatures individuelles et les candidatures groupées. Toutefois, en application de l'article 51 du code des marchés publics, elle refuse qu'un candidat se présente à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements, et en qualité de membre de plusieurs groupements.

En cas de groupement, la personne publique souhaite un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire.

Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique et financées sur fonds propres.

Les sommes dues seront payées dans un délai global de 40 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Les variantes sont autorisées : le candidat est libre de présenter un ou plusieurs formats selon ses contraintes techniques.

Chaque variante est proposée en complément de l'offre de base sur un acte d'engagement distinct.

Aucune option n'est demandée par l'administration.

Les modalités de remise des offres sont fixées dans le RC.

Le dossier du candidat comprendra une enveloppe contenant :

Au titre de la candidature :

Suivant les articles 45 et 46 du code des marchés publics, sont contenus :

- 1- la lettre de candidature modèle DC4
- 2- l'imprimé DC5 dans sa dernière version ou à défaut les attestations sur l'honneur ou certificats correspondants ;
- 3- les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat, ainsi que les pouvoirs de la personne habilitée à l'engager ;
- 4- les références de moins de 5 ans avec leurs certificats de capacités pour des prestations de mêmes natures ;
- 5- si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Au titre de l'offre :

Les offres des candidats sont entièrement rédigées en langue française et exprimées en euros.

- 1- l'acte d'engagement (AE) dûment complété, daté et signé ;
- 2- le cahier des clauses administratives particulières (CCP) signé sans modification
- 3- un mémoire technique dans lequel le candidat présente l'ensemble des points qu'il juge utile de préciser mais qui comprend au moins :
 - une note méthodologique (format, horaire, fréquence, etc...)
 - la description du matériel utilisé
 - l'évaluation de l'audience de la ou des radios
 - l'expérience et référence en matière de programme similaire à l'objet de la demande
 - les délais de réalisation et de diffusion (planning)

Critères de sélection : L'examen et le jugement des offres sont effectués dans les conditions prévues à l'article 53 du code des marchés publics.

Lors du jugement des offres, il est tenu compte des 2 critères pondérés suivants :

Prix de la prestation (60 %)

Valeur technique (40 %)

Date limite : Date limite de réception des offres : 10/12/09 à 12h00

Renseignements divers : Personne habilitée à donner des renseignements complémentaires :

Renseignements techniques :

Alexandra HARS

Téléphone : 03 21 74 35 99

Fax: 03 21 74 35 23

courriel : a.hars@symevad.org

Renseignements administratifs

Lionel MARCHAND

Téléphone: 03 21 79 54 33

Fax: 03.21.74.35.23

Courriel : l.marchand@symevad.org

Les renseignements concernant les délais et voies de recours (référé précontractuel, recours pour excès de pouvoir, plein contentieux) peuvent être obtenus auprès de l'instance chargée des recours désignée ci-dessous.

Instance chargée des recours : Tribunal Administratif de Lille, 143, rue Jacquemars Giélée, 59000

Lille.E-mail : greffe.ta-lille@juradm.fr Tel : 03 20 63 13 00 Fax : 03 20 63 13 47

Adresse Internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2009_R8zDjzdek3

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 17/11/2009